

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20260624-D_24_06_2026_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2026

Délibération n°24-06-2026-001

5.3 Désignation de représentants

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Mercredi 24 juin 2026

Date de convocation	16 juin 2026
Date d'affichage	16 juin 2026

Membres en exercice	55
Membres présents	42
Votants	47 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 24 juin à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint Aubin des Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 42 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Luc BERNARD, Mme Nathalie BERNARD-BRUNEL, Mme Marianne BLOT, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Sue-Hélen DURR, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, M. Alexis GITS, Mme Angélique GOURAUD, M. Michaël LEBLANC, Mme Sylvie LEMOINE, Mme Caroline LERAT, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Willy PAUVERT, Mme Céline PELLETIER, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, Mme Christelle POURCEAU, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Guy WERMEISTER.

Etaient représentés : 3 - M. Bruno CEPRÉ représenté par Mme Sue-Hélen DURR, M. Joël CIRON représenté par Mme Marianne BLOT, M. Thierry GUÉRIN représenté par Mme Nathalie BERNARD-BRUNEL.

Pouvoirs : 5 – M. Régis BOURNEUF ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sophie DOLLON ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Nicolas MARHADOUR ayant donné pouvoir à Mme Amandine FOURNIER, M. Frédéric POURRIOT ayant donné pouvoir à M. Roland MARCOTTE, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL.

Etaient excusés : 8 - Mme Danièle CHARTRAIN, Mme Odile GESLIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Dominique MORANCÉ, Mme Émilie PEROUX, M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Mathieu BONNET-MADIN.

Examen de la délibération n°1 après accord unanime des élus sur le compte-rendu de la réunion du 9 et 20 avril 2026.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

GOUVERNANCE : DESIGNATION AU SEIN DE L'EPTB DE LA SARTHE ET DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts en vigueur de l'EPTB Sarthe,
Vu la délibération n°20-04-2026-004 du 20 avril 2026 relative à la désignation au sein de l'EPTB de la Sarthe,
Vu le rapport du Président,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que la Communauté de Communes adhère depuis 2019 à l'Etablissement Public Territorial de Bassin de la Sarthe (EPTB). Celui-ci couvre l'ensemble du bassin versant de la rivière Sarthe (533 communes sur 5 départements et 8 008 km²) et exerce des missions relevant de l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques : gestion de Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), des commissions locales de l'eau (CLE), etc.

PREND ACTE :

- Que le Conseil communautaire a procédé à la désignation de M. Michel ODEAU (titulaire) et M. Éric PAPILLON (suppléant) pour siéger au sein de l'EPTB de la Sarthe.
- Qu'il convenait de désigner :
 - deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger au sein de l'EPTB,
 - un représentant pour siéger au sein de la CLE.

DESIGNE pour siéger au sein de l'EPTB les élus comme suit :

Titulaire	Suppléant
M. Michel ODEAU (Villaines La Gonais)	M. Emmanuel BOIS (La Ferté-Bernard)
M. Éric PAPILLON (La Ferté-Bernard)	M. Éric DESCOMBES (Sceaux sur Huisne)

DESIGNE M. Éric PAPILLON pour siéger au sein de Commission Locale de l'eau.

Adopté à l'unanimité
Voix pour : 47
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 24 juin 2026
Pour extrait conforme
Le 25 juin 2026

Le Secrétaire de séance

M. Mathieu BONNET-MADIN

Le Président

M. Didier REVEAU